



# PRÉFET DE L'EURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
de Normandie

**Récépissé de déclaration de changement de dénomination sociale  
site soumis à autorisation  
n° UBDEO/ERC/22/30 en date du 16 mars 2022  
Société LAFARGE GRANULATS sur la commune de Gaillon**

Le préfet de l'Eure

## VU

le Code de l'environnement et notamment son titre 1<sup>er</sup> du livre V et notamment l'article R 512-68,

l'arrêté préfectoral du 15 mai 2008, modifié le 27 juin 2018 autorisant la société LAFARGEHOLCIM GRANULAT à exploiter une carrière sur la commune de Gaillon (27600),

## CERTIFIE

Avoir reçu le 31 janvier 2022, la déclaration de changement de dénomination sociale du 24 janvier 2022 par la société **LAFARGE GRANULATS** dont le siège social est situé 14-16 boulevard Garibaldi à Issy les Moulineaux (92130) pour une installation exploitée sur la commune de Gaillon (27600).

## ARTICLE 1 - CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE

**Ancienne dénomination sociale :**

SOCIÉTÉ	LAFARGEHOLCIM GRANULATS
SIÈGE SOCIAL	2 avenue Général De Gaulle-92140 Clamart
ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	Lieu dit le pot à l'eau – route de la Garenne – 27600 Gaillon
SIRET ÉTABLISSEMENT	562110088200825
DIRECTEUR TECHNIQUE	Arnaud HAEMERS

**Nouvelle dénomination sociale :**

SOCIÉTÉ	LAFARGE GRANULATS
SIÈGE SOCIAL	14-16 boulevard Garibaldi -- 92130 Issy les Moulineaux
ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	Lieu dit le pot à l'eau – route de la Garenne – 27600 Gaillon
SIRET ÉTABLISSEMENT	562110088200825
DIRECTEUR TECHNIQUE	Arnaud HAEMERS

## ARTICLE 2 - ARRÊTÉS APPLICABLES

Sont notamment applicables à l'établissement les prescriptions qui le concernent des textes cités ci-dessous.

Dates	Textes
15/05/08	Arrêté préfectoral D3-B4-08-108
27/06/18	Arrêté préfectoral complémentaire D1-B1-11-342

Il est de la responsabilité de l'exploitant de se référer aux arrêtés ministériels en vigueur, relatifs aux prescriptions générales, applicables au titre des rubriques de son activité.

Pour le préfet et par délégation,

La secrétaire générale de la préfecture



Isabelle DORLIAT-POUZET